



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 7 / 2016 - 2017 AU CONSEIL GÉNÉRAL DE VICH

Demande de crédit d'études et de construction de Fr. 317'000.- pour la prolongation des trottoirs et l'aménagement d'une traversée piétonne à la route de l'Etraz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Préambule

Le concept général de modération du trafic sur les routes cantonales traversant notre localité a été présenté le 3 avril 2012 à votre Conseil.

Les mesures proposées ont pour objectif :

- de limiter les nuisances dues à la circulation en diminuant le volume de trafic dans le village en réduisant la vitesse des véhicules
- de revaloriser l'espace public avec pour but l'amélioration de la qualité de vie grâce à la diminution du bruit et de la pollution de l'air, ainsi que l'amélioration de la sécurité des piétons et des cycles.

Le projet de modération a été divisé en 3 tranches.

La première tranche, comprenant la route de Gland du giratoire de la place Marcel Poncet au carrefour avec le chemin Bonmont, la Grand'Rue et la route de l'Etraz, a fait l'objet du préavis municipal no 4 / 2013-2014. Les travaux y relatifs sont terminés à part la pose du tapis phono-absorbant sur la route de l'Etraz qui a été différée dans l'attente de la fin du chantier des Gaudenies. Ce chantier est maintenant terminé tout comme un autre chantier, non programmé à l'époque, de construction d'un centre artisanal à l'entrée de Vich en venant de Prangins. En conséquence, la pose du tapis et les travaux de finition ont été programmés pour l'été prochain.

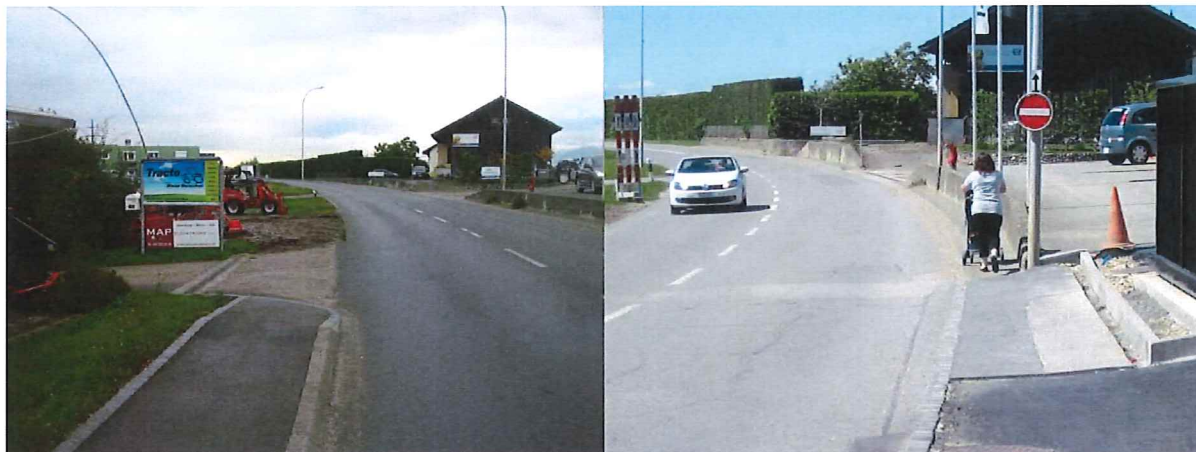
La deuxième tranche, qui concerne la route de Gland entre le carrefour avec le chemin Bonmont et le giratoire de la Bichette, en passant par le giratoire du tram (Aldi), est terminée.

La troisième tranche, qui concerne la route de Begnins entre le giratoire de la place Marcel Poncet et la limite communale côté Begnins, est à l'étude. Elle fera l'objet d'un prochain préavis pour être réalisée entre 2017 et 2018 si la demande de crédit est acceptée par votre Conseil.

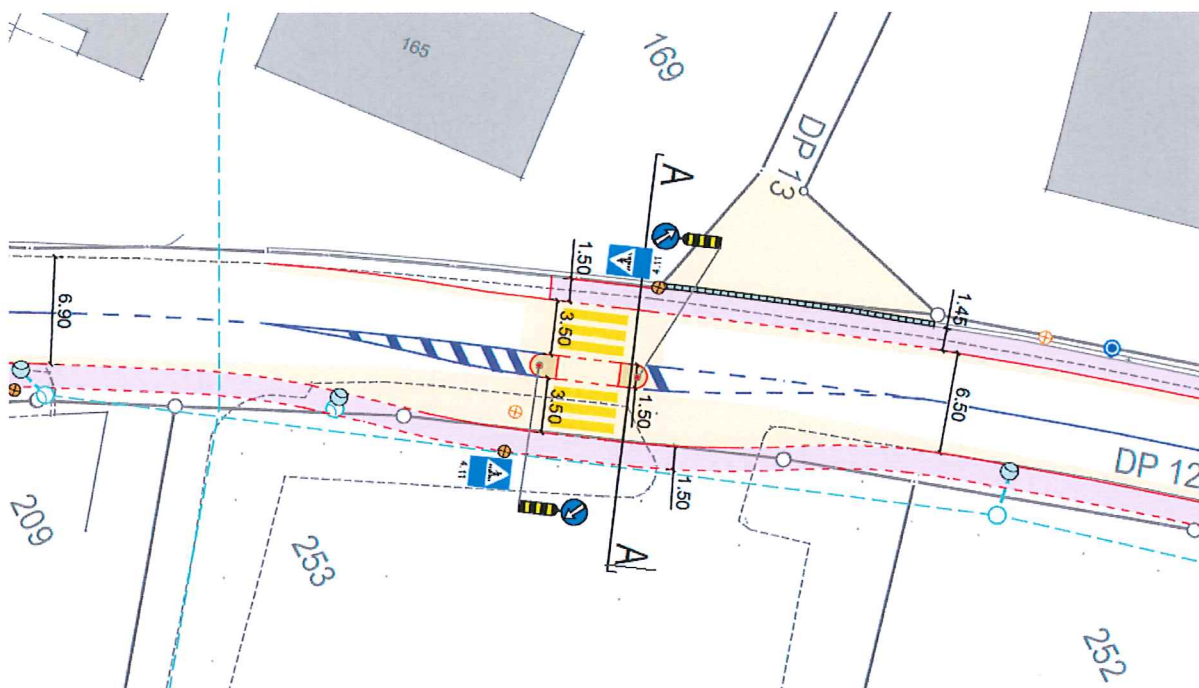
2. Projet

La construction du centre artisanal à l'entrée de Vich et l'annonce d'autres projets le long de ce tronçon ont encouragé votre Municipalité à étudier et à vous proposer de :

- prolonger le trottoir côté Lac jusqu'au centre artisanal
- prolonger également le trottoir côté Jura jusqu'au chemin Crétanaux.



- de relier ces deux trottoirs par une traversée piétonne. La modification de la géométrie de la chaussée à cet endroit servira également à marquer l'entrée de notre localité et par conséquent, modérer les vitesses.



Le projet a été mis en consultation préalable auprès des services cantonaux. La réponse est attendue début 2017. S'il y a lieu, il sera adapté à leurs remarques et ensuite, mis à l'enquête publique. Il concrétise le vœu d'encourager les déplacements à pieds des usagers en sécurisant les traversées piétonnes, avec pour but de rendre à terme les déplacements « doux » plus sûrs. Il permet également de diminuer le bruit et ainsi d'améliorer la qualité de vie des riverains.

3. Coûts et calendrier

Pour déterminer le coût des travaux, notre mandataire, le bureau Mosini et Caviezel, s'est basé sur les prix de la soumission de l'entreprise Perrin, adjudicatrice des travaux faisant l'objet du préavis municipal n° 4 /2013 – 2014.

Total TTC de Fr. 317'000.- se décomposant comme suit :

Travaux de génie civil, trottoir et chaussée	Fr. 229'000.-
Evacuation des eaux et collecteurs	Fr. 30'000.-
Marquage et signalisation	Fr. 13'000.-
Prolongation de l'éclairage public	Fr. 15'000.-
Honoraires	Fr. 30'000.-

Le calendrier optimum prévoit :

Consultation préalable (en cours)	octobre 2016 à janvier 2017
Demande de crédit au Conseil général	décembre 2016
Etablissement du projet définitif et mise à l'enquête publique	février 2017
Début des travaux trottoirs	avril 2017
Pose du tapis phono-absorbant	juillet 2017

4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Général de Vich

- vu le préavis municipal N° 7 / 2016 - 2017
- ouï le rapport de la Commission des routes
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

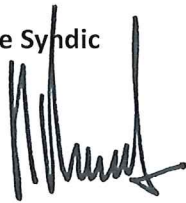
décide

- d'accorder à la Municipalité le crédit d'études et de construction de Fr. 317'000.- pour la prolongation des trottoirs et l'aménagement d'une traversée piétonne à la route de l'Etraz
- d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme si nécessaire
- d'effectuer un amortissement sur 20 ans.

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 1^{er} novembre 2016.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Michel Burnand



La Secrétaire



Patricia Audétat

Routes, Municipal responsable : Jean Sommer

Annexe : Plan des aménagements routiers à la route de l'Etraz.